

Compte rendu du conseil d'administration  
du  
samedi 1<sup>er</sup> juin 2024

Présents : André Bathernay, Nicole David-Cavaz, Jean-Joël Duchesne, Claire Giraudy, Bernard Giraudy , Brigitte Lacaze, Philippe Lacaze, Éliette Larivière, Marie-Louise Mouket, Josye Moulin, Christiane Raffin, Michel Raffin, Jacques Rigobello.

Excusés : Jeannine Baroz, André Biaggini, Geneviève Furlani, Nicole Gauzit-Fatou, Catherine Juan Balzer, Monique Lavirotte, Claire Pouradier Duteil, Étienne Quencez.

Ordre du jour

1. La revue, dernière mise au point
2. Les manifestations de l'été, dates et confirmations
3. Préparation de l'assemblée générale, bilan moral et financier
4. Questions diverses

En préambule, la présidente informe le conseil qu'à la suite des glissements de terrain ayant entraîné la fermeture de la route du Gleyzin la commune a décidé de tester son plan communal de sauvegarde. Cet exercice inopiné a eu lieu vendredi 31 mai et n'a concerné que les riverains du torrent du Gleyzin. Suite à cet exercice et au risque d'éboulement toujours présent, une réunion avec RTM est prévue pour mi-juin.

**1. La revue**

Philippe nous présente un projet de sommaire, ainsi que sept photos pour la première et la quatrième de couverture. La photo n° 3 est retenue pour la première de couverture, et la photo n° 7 pour la quatrième.

La revue fera environ 70 pages et le prix de revient par exemplaire se situera entre 11.50 et 12 €. Le prix de vente au public est fixé à 15 €, comme

l'an dernier, pour les revues de 2022, 2023, 2024 ; le prix pour les dépositaires reste à 13 €. Les revues antérieures à 2022 seront vendues 10 € l'unité.

## **2. Les manifestations de l'été**

### **2.1 Journées bénévoles :**

La 1<sup>ère</sup>, le 16-07 ou le 17 s'il ne fait pas beau.

La 2<sup>ème</sup>, le 23 ou le 24-07.

Deux journées sont prévues, dont la première à la grange. Il y aura divers petits travaux d'entretien à effectuer au cours de cette journée. L'herbe devra être coupée avant l'assemblée générale.

La deuxième journée sera consacrée au nettoyage du ruisseau des Princes à Montarmand. Une petite équipe de 5 ou 6 personnes suffira. Il faudra prévoir de bonnes chaussures et des gants.

### **2.2 L'assemblée générale** se tiendra le 20 juillet à la grange de l'Épinay.

L'accueil des adhérents se fera à partir de 9 h 30 et l'assemblée générale débutera à 10 h. Il y aura appel à candidatures et renouvellement à moitié du conseil d'administration. Un appel à candidature figurera dans le prochain bulletin, et il sera mentionné que les propositions de candidature peuvent être faites à n'importe quel moment de l'année. Un diaporama présentera le rapport moral et financier de 2023. L'apéritif sera suivi d'un repas qui aura été préparé par l'épicerie de la Ferrière (coût : 20 €) et d'un concert des « Mountains messengers » dans l'après-midi.

**2.3 La chorale** : les répétitions se tiendront à la grange de l'Épinay de 18 à 20 heures, du lundi 29 juillet au samedi 3 août, avec répétition générale le samedi matin et présentation au public l'après-midi en l'église de La Ferrière. Nous sommes en attente de la convention qui doit être signée avec l'évêché pour la réservation de l'église le 3 août. Notre cheffe de chœur cherche quelques instrumentistes pour accompagner Dimitri qui, pour l'instant, se retrouve tout seul à la guitare ou au violon pour accompagner les choristes. Les musiciens qui joueront pour la chorale devront prévoir une heure d'entraînement dans la journée avant la chorale du soir.

**2.4 Le théâtre** : les répétitions auront lieu du 5 août au 10 août à la grange de l'Épinay, de 18 à 20 heures. Un spectacle clôturera la semaine, le samedi vers 11 h du matin, à la grange. Il sera suivi d'un apéritif.

**2.5 Les concerts :**

Malgré nos nombreuses sollicitations depuis le mois de mars, nous n'avons pu signer les contrats de mise à disposition des églises , la correspondante chargée de cette mission ayant démissionnée de ses fonctions. Le nouveau Père responsable de la paroisse a l'intention de rédiger de nouveaux contrats non accessibles pour le moment. Claire Giraudy et Jean-Joël Duchesne proposent de rencontrer le Père Gay pour régler le problème.

**Jeudi 25 juillet à 20 h 30 l'église de Pinsot accueillera le pianiste Fabrice Bligoud-Verstad pour un récital. Au programme, des œuvres de *Ravel, Liszt, Rachmaninov*.**

**Mardi 6 août à 20 h 30 à La Ferrière, le quatuor Zemlinsky de Prague interprétera des œuvres de *Janáček, Suk et Dvorak*.**

Dates, affiches, site Internet et HelloAsso, tout est réglé. Le prix du billet des concerts reste inchangé (20 €), 10 € pour les enfants de 5 à 12 ans et la gratuité pour les moins de 5 ans. Jacques sera présent le 24 pour l'aménagement de l'église et il sera aidé par des jeunes de la commune. La billetterie est prête, Michel va s'occuper du site Internet, Catherine et Marie-Louise gèreront le site Facebook. Nicole et Jean-Joël avaient fait une demande de subvention auprès de la Comcom et du conseil départemental. Pas de réponse de la Comcom pour l'instant. Le conseil départemental a attribué une subvention de 500 € à l'association, qui sera versée lorsque notre immatriculation à l'INSEE « Au pays du Haut Bréda et des Sept Laux » aura été modifiée comme suit « Association du haut Bréda et des Sept Laux », dans un délai de 6 semaines.

**2.6 Veillée** : le jeudi 8 août ou le mardi 13 août. La date sera fixée d'ici une quinzaine de jours par l'intervenant, M. Zancanaro de l'ONF. Thème : les aléas climatiques en lien avec la vallée. Mme le Maire sera invitée. En cas de défection de l'intervenant, Bernard Giraudy fera une conférence sur les énergies du futur. Inscription au repas : 12 €.

**2.7 Automassage** : mardi 30 juillet à 15 h.

**2.8 Marche bien-être** : lundi 5 août à 10 h.

### **3. Questions diverses**

- Notre trésorière nous informe que 90 adhérents sont actuellement à jour de leur adhésion. Pour les retardataires, un rappel sera fait dans le prochain bulletin.
- Sébastien Gallois a contacté notre association dans le cadre de sa thèse sur les ressources en eau des territoires de montagne dans un contexte de changement climatique. Il pose la question « Que représente pour vous le Bréda ? Quels sont son usage, son histoire, ses interactions ? Quels sont les conflits d'intérêt entre les parties prenantes de cette ressource, hydroélectricité , pastoralisme, pêche, ski... ? » Il propose de rencontrer les personnes intéressées 1 h en vision ou bien en leur présence.
- Suite à l'acte de malveillance qui nous avait fait perdre 300 m<sup>3</sup> d'eau l'année dernière et après de nombreuses démarches, nous avons obtenu une remise de 155 m<sup>3</sup> d'eau. L'ancienne facture a été annulée et remplacée par une nouvelle dont le montant est divisé épar deux.
- Concernant l'alimentation en eau de la grange, la décision est prise de ne pas installer de cadenas, mais de mettre l'eau occasionnellement et de la couper ensuite, tout en mettant l'installation hors gel au mois d'octobre pour l'hiver.

*La séance est levée à 18 h.*

*La secrétaire de séance, Éliette Larivière*